

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Le Conseil d'Etat lance un appel à candidatures pour le Conseil stratégique du CHUV

Le Département de la santé et de l'action sociale diffuse un appel à candidatures pour constituer un nouvel organe du CHUV, le Conseil Stratégique. Ses neuf membres seront nommés par le Conseil d'Etat pour cinq ans, sous réserve de ratification par le Grand Conseil. La création de ce conseil s'inscrit dans les suites du contre-projet à l'initiative législative « Pour une gouvernance moderne du CHUV ».

L'initiative déposée par Florence Bettschart-Narbel et consorts au nom du groupe PLR « Loi sur le CHUV: pour une gouvernance moderne du CHUV » demandait une révision du mode de gouvernance du centre hospitalier, et proposait la création d'un Conseil d'administration. Le Conseil d'Etat a jugé que le statut juridique du CHUV, à savoir celui d'un service de l'Etat, doté d'une large délégation de compétences et soumis au contrôle politique, était approprié. Soucieux néanmoins d'améliorer constamment la gouvernance de l'institution, le Conseil d'Etat a soumis un contre-projet au Grand Conseil, qui l'a accepté en juin 2021. Ce contre-projet prévoyait la création d'un nouvel organe, le Conseil Stratégique.

Sans entrer dans la gestion quotidienne de l'hôpital, qui reste de la compétence de la Direction générale du CHUV avec l'appui du DSAS et du Conseil d'Etat, ce Conseil sera un organe stratégique de réflexion et de prospective, avec pour mission prioritaire d'appuyer et d'accompagner le CHUV dans un environnement en pleine mutation. Il jouera ainsi un rôle de conseil auprès de la direction du CHUV, en contribuant à faire germer de nouvelles idées et des approches innovantes, en apportant un regard critique sur des développements prévus, en anticipant les évolutions à venir du système de santé ou de l'organisation hospitalière, en s'appuyant sur les réflexions et mesures mises en place en la matière ailleurs. Des enjeux de la médecine personnalisée aux conséquences des modifications environnementales, en passant par l'intelligence artificielle, la stratégie numérique, les ressources humaines, l'organisation hospitalière ainsi que les perspectives financières, le Conseil stratégique du CHUV sera une aide précieuse pour maintenir le CHUV dans l'excellence.

Les personnes candidates seront sélectionnées par un comité formé de représentants du Grand Conseil, du DSAS et de l'Université de Lausanne selon des critères liés à leur

intérêt et leur expertise dans le domaine de la santé publique, notamment de la médecine et des soins, des humanités et de l'éthique, du personnel, des ressources humaines, de l'organisation et des finances hospitalières, du droit des patients, du développement durable et des nouvelles technologies.

Les neuf membres du Conseil stratégique seront nommés pour une période de 5 ans par le Conseil d'Etat, sous réserve de ratification par le Grand Conseil.

Plus d'informations sur le site www.vd.ch/conseil-chuv

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 26 octobre 2022

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DSAS, Rebecca Ruiz, conseillère d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)